

2026



Présentation de votre complémentaire santé





SOMMAIRE

Introduction

Pourquoi adhérer à la convention ?

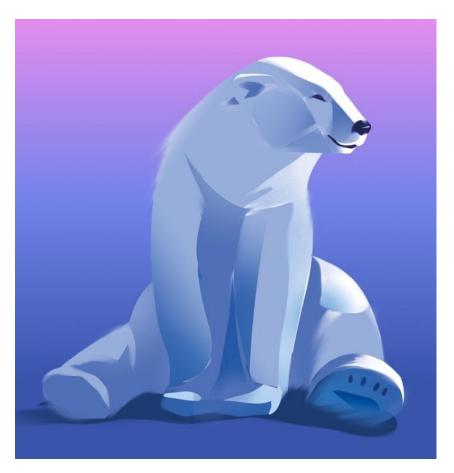
Vos garanties

Vos services & avantages

Comment adhérer à la convention ?







Introduction





Une mutuelle à dimension nationale

Mutuelle interprofessionnelle ouverte à tous













Agents

Pompiers

Particuliers

Seniors

Travailleurs indépendants

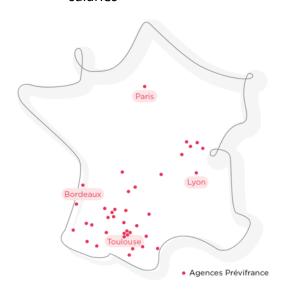
Entreprises

territoriaux

- > Mutuelle originaire du Sud-Ouest au cœur des territoires
- > Des adhérents présents dans toute la France
- > Groupement de personnes à but non lucratif

450 collaborateurs

salariés



200 conseillers

de proximité

40 agences

en France





Une présence au cœur des territoires

Muret

35, Allées Niel 31600



Toulouse Saint-Michel

45, grande rue Saint Michel



66)

Toulouse Saint-Cyprien

11 bis, place Saint Cyprien





Toulouse Matabiau

80, rue Matabiau

Saint-Gaudens 34, boulevard Pasteur











Toulouse Saint-Cyprien



Matabiau



Saint-Gaudens





Mutuelle Prévifrance

Audition par Prévifrance

Optic par Prévifrance

Carcassonne

1, rue Antoine Armagnac





Narbonne

28, boulevard Dr Lacroix



Pamiers

7, route de Mirepoix









Narbonne





Les chiffres clés de 2025

1re Mutuelle

indépendante

274 M€ de chiffre d'affaires 80 ans d'expérience 40 agences en France

+ de 400 000 personnes protégées



450 collaborateurs salariés

37% des pompiers SPP & PATS adhérents

200 conseillers

14 000 entreprises adhérentes

Top 20 des mutuelles

de proximité





L'alliée de votre protection au quotidien

Des solutions en santé et prévoyance adaptées à chaque profil et besoin

- > **Des contrats individuels** pour les particuliers et les seniors
- > Des contrats Madelin pour les travailleurs indépendants
- Des offres Labellisées pour la Fonction Publique Territoriale et les sapeurs-pompiers
 Prévifrance, la Mutuelle référence des sapeurs-pompiers et des PATS.
- Des offres dédiées aux entreprises
 Des contrats spécifiques et des gammes adaptées aux diverses obligations conventionnelles des entreprises (Métallurgie, Syntec, Immobilier, Automobile...)













14 000 entreprises nous font confiance





































14 000 entreprises nous font confiance











CITÉ HÔTELS groupe



La Toque Cuivrée





0





















Pourquoi adhérer à la convention ?





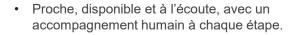
Pourquoi adhérer à la convention

Un Dispositif au Service de Votre Collectivité



- Respect du cadre légal dès 2026, avec anticipation de la participation obligatoire.
- Un levier RH pour valoriser la collectivité, renforcer l'attractivité et fidéliser les agents.
- Une convention équitable, transparente et plafonnée, avec des garanties négociées via le CDG.

Une mutuelle engagée à vos côtés





- Une gestion efficace des contrats, des conseils et des garanties sur-mesure, adaptés aux besoins des agents.
- Des équipes mobilisées avant, pendant et après la mise en place de la convention, pour un engagement durable et une relation de confiance.

Une Politique Solidaire et Concrète



- Un gain direct pour les agents, avec au moins 180€ d'économies par an et une couverture de qualité pour limiter le renoncement aux soins.
- Un dispositif solidaire, incluant les ayants droit, avec un même niveau de soutien pour tous, quel que soit le statut.
- Un accompagnement simplifié grâce à une convention mutualisée avec le CDG et des outils prêts à l'emploi pour les collectivités.











Tableaux de garanties CDG 09 en vigueur au 01/01/2026

Les garanties sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire (BR) ou en euros. Les remboursements exprimés en BR, les forfaits équipements optiques et aides auditives sont pris en charge par la Mutuelle, sous réserve d'un remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO); ils incluent la part de remboursement de l'AMO. Les remboursements sont limités aux frais engagés et aux montants indiqués dans le tableau de garantie sur présentation des factures acquittées.

Les forfaits hors équipement optique et aides auditives sont calculés par année civile et par bénéficiaire. Ils sont non reportables d'une année sur l'autre.

SOINS COURANTS (1)	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Honoraires médicaux - Consultations, visites généralistes OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Honoraires médicaux - Consultations, visites généralistes Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200 % BR
Honoraires médicaux - Consultations, visites spécialistes OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Honoraires médicaux - Consultations, visites spécialistes Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200 % BR
Honoraires paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologue,)	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Analyses et examens de laboratoire	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Actes d'imagerie médicale (radiologie, échographie) OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Actes d'imagerie médicale (radiologie, échographie) Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200 % BR
Actes techniques médicaux OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Actes techniques médicaux Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200 % BR
Pharmacie:			
Médicaments remboursés à 15%	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 30%	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés à 65%	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Actes de petite chirurgie OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Actes de petite chirurgie Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200% BR
Matériel Médical :			
Petits appareillages	100% BR	200% BR	300 % BR
Grands appareillages	100 % BR	250 % BR	350 % BR





HOSPITALISATION (2)	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Actes chirurgicaux, d'anesthésie et d'obstétrique OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Actes chirurgicaux, d'anesthésie et d'obstétrique Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200 % BR
Si acte médical supérieur à 120€, prise en charge du forfait	24€	24€	24€
Honoraires médicaux OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Honoraires médicaux Hors OPTAM/OPTAM-CO	100 % BR	180 % BR	200 % BR
Frais de séjour	100 % BR	200 % BR	300% BR
Forfait journalier	100 % Frais réels	100 % Frais réels	100 % Frais réels
Forfait patient urgence	100 % Frais réels	100 % Frais réels	100 % Frais réels
Chambre particulière en ambulatoire : illimitée	-	60 €/jour	60 €/jour
Chambre particulière :			
Chirurgie illimitée, Médecine illimitée, Maternité illimitée	-	60 €/jour	90 €/jour
Frais d'accompagnement			
Moins de 16 ans illimités, Plus de 70 ans illimités	-	25 €/jour	55 €/jour





OPTIQUE (3)	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Equipement 100% Santé* (monture et verres classe A) :	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
Equipement hors 100% Santé (monture et verres classe B) :			
- Verre simple	30 € / verre	70 € / verre	100 €/verre
- Verre complexe	80 € / verre	120 € / verre	220 € / verre
- Verre très complexe	80 € / verre	170 € / verre	260 € / verre
- Monture	40 €	90 €	100€
Avantage adhérent Equipement si achat dans un espace optique Prévifrance			
- D'un équipement à verres simples Dans la limite des plafonds des "Contrats Responsables"	+30€	+30 €/an	+30 €/an
- D'un équipement à verres complexes Dans la limite des plafonds des "Contrats Responsables"	+60€	+60 €/an	+60 €/an
Lentilles remboursées par l'AMO	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait Lentilles remboursées par l'AMO		150 €/an	250 €/an
Forfait Lentilles non remboursées par l'AMO	-	150 €/an	250 €/an
Avantage adhérent lentilles si achat dans un espace optique Prévifrance	+30 €/an	+30 €/an	+30 €/an
Chirurgie réfractive de l'œil (myopie, hypermétropie, presbytie)	-	200 €/œil	400 €/œil





DENTAIRE (4)	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Soins et Prothèses 100% Santé* (panier sans reste à charge) :	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
Soins et consultations	100 % BR	200 % BR	300 % BR
Inlays, Onlays et Overlays	125 % BR	200 % BR	300 % BR
Prothèses (Paniers à reste à charge maitrisé et tarifs libres) remboursées par l'AMO	125 % BR	325 % BR	450 % BR
Inlay-core et inlay-core à clavettes (Paniers à reste à charge maitrisé et tarifs libres)	125 % BR	200 % BR	300 % BR
Prothèses non remboursées par l'AMO	-	300 €/an	550 €/an
Prothèses Provisoires non remboursées par l'AMO	-	300 €/an	550 €/an
Orthodontie remboursée par l'AMO	125 % BR	325 % BR	450 % BR
Orthodontie non remboursée par l'AMO	-	600 €/an	800 €/an
Implantologie et parodontologie remboursées par l'AMO	125 % BR	325 % BR	450 % BR
Implantologie non remboursée par l'AMO	-	600 €/an	1300 €/an
Parodontologie non remboursée par l'AMO	-	250 €/an	350 €/an
Plafond dentaire annuel appliqué à un ou plusieurs des postes ci- dessous par an et par bénéficiaire:	2 500 €	3 000 €	3 200 €

Orthodontie remboursée par l'AMO, Soins et consultations, Prothèses remboursées par l'AMO, Inlay-core et Inlay-core à clavettes, Implantologie remboursée par l'AMO, Prothèses non remboursées par l'AMO, Orthodontie non remboursée par l'AMO, Inlay-onlay et overlay





AIDES AUDITIVES (5)	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Equipement 100% Santé* (Classe 1)	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
Equipement hors 100% Santé (Classe 2):			
Aides auditives moins de 20 ans	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait aides auditives moins de 20 ans	-	-	-
Aides auditives plus de 20 ans	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait aides auditives plus de 20 ans	-	250 €/oreille	600 €/oreille
Piles et autres accessoires	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Aides auditives - Avantage adhérent si achat dans le centre d'audioprothèse Prévifrance	+ 100 €/oreille	+ 100 €/oreille	+ 100€/oreille





TRANSPORT	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Transport	100 % BR	200 % BR	300 % BR
LES PLUS (6)	CDG 09 - NIVEAU 1	CDG 09 - NIVEAU 2	CDG 09 - NIVEAU 3
Cures Thermales: honoraires de surveillance médicale frais de séjour	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cures Thermales: remboursées par l'AMO	-	200 €/an	500 €/an
Médecines douces : Panier de soins affecté à l'un ou plusieurs des postes ci-dessous par an et par bénéficiaire :		100 €/an	200 €/an
Acupuncteur, Chiropracteur, Diététicien, Ergothérapeute, Etiopathe, Homéopathie, Hypnose, Kinésiologue, Microkinésithérapeute, Ostéopathe, Pédicure, Podologue, Psychologue, Psychomotricien, Sophrologue, Naturopathe, Méthode Mézières.	-		
Forfait Densitométrie osseuse	-	30 €/an	50 €/an
Médicaments (y compris homéopathie) non remboursés ou non remboursables	-	100 €/an	150 €/an
Forfait Sevrage tabagique	-	40 €/an	80 €/an
Vaccins anti-grippe	-	100 % Frais réels	100 % Frais réels
Vaccins non remboursés par l'AMO	-	20 €/an	40 €/an
Forfait maternité	-	300 €/an	450 €/an
Actes de prévention remboursés par l'AMO	100 % BR	100 % BR	100 % BR

Cette garantie est conforme à la législation en vigueur sur les contrats responsables. Elle sera automatiquement adaptée en fonction des évolutions législatives et réglementaires. Si vous êtes hors parcours de soins coordonnées, votre contrat ne prendra pas en charge la diminution des remboursements appliquée par l'assurance maladie obligatoire, ni les dépassements d'honoraires.

previfrance.fr

Mutuelle Prévifrance soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° 776 950 669. Siège social : 80, rue Matabiau - BP 71269 - 31012 Toulouse Cedex 6 0 800 09 0800 Service & appel gratuits





Tarifs mensuel 2026

	Grille des montants de cotisation TTC		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Isolé	38.18 €	74.35 €	91.68€
Duo*	70.63 €	137.54 €	169.61 €
Famille	103.81 €	200.65 €	243.14 €

*Duo : agent bénéficiant de la couverture + 1 ayant droit (conjoint ou enfant)







Vos services & vos avantages





Vos services & vos avantages



Une gestion de qualité

Des services internalisés et une haute qualité de service



Une Mutuelle 100% joignable

Le Service Relations Adhérents à votre écoute au 0 800 09 0800 Service & appel

Et également au **05 31 54 74 84**

Sur Internet



Réalisez vos devis, découvrez nos produits, notre actualité et accédez à votre espace adhérent sécurisé et à votre carte mutuelle 100% digitale.



Des réseaux de soins partenaires

- Services santé Prévifrance
- Mes lentilles en ligne
- · Réseau Carte blanche



Et aussi

- Medaviz (téléconsultation)
- PréviClub
- Conseil Accompagnement Santé



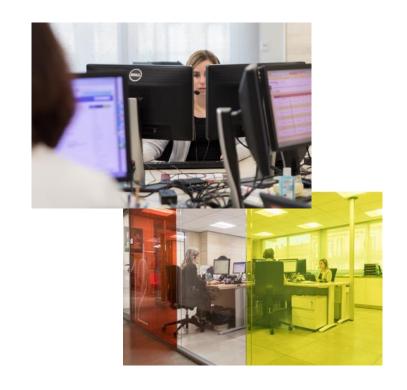


Une gestion intégrée et performante

Des services innovants intégrés

- Gestion des contrats
- Traitement des dossiers
- Service Relation Adhérents
- Pôle Collectivités territoriales

= DES SERVICES INTERNALISÉS ET LOCALISÉS À TOULOUSE ET AGEN, POUR UNE HAUTE QUALITÉ DE SERVICE







Proche de vous au quotidien

Un Service Relation Adhérents

- 25 téléconseillers basés à Toulouse
- Qualifiés pour répondre à toutes questions ou demandes de conseils (appel gratuit) de nos adhérents
- **= UNE RÉPONSE IMMÉDIATE**

0 800 09 0800 Service & appel gratuits

Votre numéro dédié au : 05 31 54 74 84

Le Pôle Collectivités Territoriales

- > Des conseillers spécialisés sur le statut de la fonction publique territoriale seront disponibles pour accompagner vos agents sur toute la durée de la convention
- Une adresse mail dédiée : territoriaux@previfrance.fr

Effectifs : 4 téléconseillers, 1 responsable de service.

Plateforme située à Toulouse au siège social de la Mutuelle.

Missions: traitements des appels entrants, des mails et des demandes extranet







95%

de nos interlocuteurs nous joignent en moins d'une minute

Pour nos adhérents

Un espace adhérent disponible 24h/24 7j/7

Réaliser simplement toutes les démarches en ligne :

- > authentification biométrique pour encore plus de facilité
- consulter ses remboursements en live
- transmettre ses factures pour des remboursements rapides
- > envoyer vos devis
- visualiser ses contrats
- signaler tout changement de situation...

L'application mobile

Retrouver sa <u>carte de tiers payant digitale</u> directement depuis l'écran d'accueil de son smartphone

+ PROCHE + SÉCURISÉE + PRATIQUE + DURABLE

Adhésion et devis en ligne sur previfrance.fr

Prévoyance, épargne retraite, assurance habitation, assurance auto...







Des espaces santé ouverts à tous

Des structures à but non lucratif pour proposer des conditions tarifaires très compétitives aux adhérents Prévifrance renforcées par des majorations de remboursement en optique et audioprothèse.

- 13 espaces Optiques notamment à Carcassonne et Toulouse.
 - Offre Monture + verres à zéro euro de reste à charge
 - Tarifs compétitifs sur les montures de grandes marques

Avantage adhérent:

- + 30 € à + 60 € d'avantages pour des achats de verres ou lentilles
- Contrôle de la vue remboursé, sur rendez-vous uniquement
- 2 espaces d'Audioprothèse à Toulouse, Bilan auditif gratuit

Avantage adhérent :

+ 100 € par oreille pour tout achat d'appareil auditif









Mes Lentilles par Prévifrance

La Mutuelle Prévifrance innove avec un tout nouveau service de son réseau Optic par Prévifrance :

la vente en ligne de lentilles de contact sur :

meslentilles.previfrance.fr

Meslentilles par Previfrance facilite l'achat de lentilles pour les adhérents sans avance de frais grâce à une déduction automatique de la part mutuelle.

Mes Lentilles par Prévifrance c'est :

- Un parcours fluide et intuitif
- Une gestion optimisée du tiers payant
- Le déploiement d'une stratégie phygitale efficace qui vient renforcer le maillage territorial des différents centres optiques

Avantage adhérent :

- + 30 € offert par votre mutuelle
- Tiers payant
- Livraison offerte à partir de 80 €
- 50 % sur les produits d'entretien SENSIV EYE







Carte blanche: Un réseau de soin attractif et étendu

- > Un réseau attractif de professionnels de santé avec les plus grandes enseignes en optique et audition
- > Un réseau étendu pour un accès aux soins sur toute la France
- > Une qualité de service et d'innovation à la hauteur de nos attentes pour nos adhérents

+ 25 000

Professionnels de santé sur nos réseaux de soins

+ 12 M de bénéficiaires 99 %
de prises en charge
dématérialisées

+ 2,2 M

de prises en charge acceptées en 2024

+ 1 M d'€

de prestations santé en 2024





Le réseau optique Carte blanche

+ 7 900 Opticiens Partenaires

Jusqu'à - 40% de remise sur le prix des verres*
*Par rapport aux plv du marché

Des magasins partenaires experts des métiers de l'optique







Basse vision



Vision de l'enfant

Des garanties supplémentaires intégrées dans les offres des opticiens partenaires

- > 2 ans pour la casse verres/monture
- 6 mois pour l'adaptation des verres progressifs
- > 2 ans pour le traitement anti-reflet
- 3 mois pour l'adaptation et la déchirure des lentilles





Un maillage optimisé avec les plus grandes enseignes

































59 % de couverture nationale70 000 références de verres44 fournisseurs de verres et de lentilles

- + 6 200 opticiens d'enseignes
- + 1 700 opticiens indépendants

80% des bénéficiaires sont couverts à moins de 6.5 km





Le réseau audio Carte blanche

+ 6 200 audioprothésistes partenaires

Des magasins partenaires experts de l'audition





Des garanties supplémentaires intégrées dans les offres de nos audioprothésistes partenaires

- Garantie panne 4 ans
- > Prêt d'un appareil d'adaptation pour une durée minimale de 15 jours
- > Prêt d'un appareil en cas de panne supérieure à 48h
- → Un kit d'entretien offert
- > Facilité de paiement en 3 fois sans frais





Un maillage complet avec les plus grandes enseignes

















GRANDAUDITION





- 24 fournisseurs d'aides auditives
- 16 000 références d'aides auditives



+ 3 300 audioprothésistes indépendants

80% des bénéficiaires sont couverts à moins de 7,5 km





PREV CLUB

Gagnez du ≠ pouvoir ≠ d'achat

Bienvenue au Club!

C'est pour tous nos adhérents, gratuit et illimité!

Avec PréviClub, tous nos adhérents bénéficient d'un accès à un club privé afin de leur faire gagner du pouvoir d'achat tous les jours de l'année.

Révélez vos super-pouvoirs 4 au quotidien avec PréviClub





PREVICLUB

Gagnez du ≠ pouvoir ≠ d'achat

C'est pour tous nos adhérents, gratuit et illimité!

Avec PréviClub, la Mutuelle Prévifrance vous offre l'opportunité de donner accès gratuitement à tous vos agents (adhérents à la Mutuelle Prévifrance) à une plateforme d'achats en ligne pour réaliser des économies toute l'année!

Depuis leur espace adhérent, ils accèdent à leur super-pouvoir $\begin{cases} \begin{cases} \begin{c$



-30% en moyenne sur vos places de cinéma



Jusqu'à 20% de réduction pour aménager votre intérieur, vos travaux et projets décos



LOISIRS

Jusqu'à 50% sur vos locations et campings



QUOTIDIEN

Jusqu'à 5% de réduction sur votre caddie en grandes surfaces



PREVICLUB

Gagnez du / pouvoir / d'achat

Quelques exemples d'enseignes partenaires :



































Un accompagnement en cas de coup dur

Des assistantes sociales salariées de la Mutuelle sont présentes pour aider nos adhérents à faire face aux aléas de la vie : hospitalisation, maladie, handicap, situation de dépendance ou décès d'un proche...

Votre service « Conseil Accompagnement Santé »

- > conseille et oriente vers les organismes appropriés,
- accompagne dans les démarches administratives,
- attribue des heures d'aide ménagère, préparation de repas, garde d'enfants ou d'animaux...
- apporte une aide financière de manière exceptionnelle et sur accord de la commission interne d'action sociale.







La Téléconsultation



Un médecin disponible 24h/24 - 7j/7

Medaviz est un service de téléconsultation médicale inclus dans votre garantie mutuelle santé.

Vous disposez de 30 spécialités :

- des médecins généralistes disponibles 24h/24 et 7j/7
- des médecins spécialistes : pédiatres, dermatologues, gynécologues, psychologues, ophtalmologues, dentistes...
- des pharmaciens
- des professionnels du paramédical : infirmiers, kinésithérapeutes...

Tous les professionnels de santé disponibles en téléconsultation **Medaviz** sont diplômés en France et inscrits à l'Ordre français de leur spécialité.

Accédez à la téléconsultation :

Rendez-vous sur votre **Espace Adhérent Prévifrance**, rubrique **«Téléconsultation »**.









Comment adhérer à la convention ?





Comment adhérer à la convention ?

Pour les collectivités :

1

Présentation de la Convention

- Présentation des garanties (réunion, support, webinaire)
- Envoi de la déclaration d'intention au CDG
- Comparaison avec les contrats individuels existants.

2

Saisine du CST

 Avis requis sur l'adhésion et le montant de participation (≥15€).

4

Information des agents et accompagnement

- Réunions d'information (présentation de la mutuelle et des garanties, détail convention, explication et démarches à effectuer, questions réponses)
- Permanences au sein des collectivités, récupération des bulletins d'adhésion et accompagnement sur la résiliation de la mutuelle



Délibération du CST et signature

- Délibération du conseil : adhésion à la convention et fixation du montant de participation
- Signature de la convention entre le CDG et les collectivités à envoyer au CDG uniquement par voie postale en 3 exemplaires.
- Signature de la demande d'adhésion à envoyer à Prévifrance : <u>service.entreprises@previfrance.fr</u>





Comment adhérer à la convention ?

Pour les agents :

Adhésion dématérialisée via adresse E-mail réservée aux services RH

- Les collectivités peuvent transmettre, via un fichier sécurisé, la liste des agents à contacter (avec leur mail) à l'adresse : territoriaux@previfrance.fr
- Ou bien transmettre directement les dossiers complets par mail



Adhésion dématérialisée via l'espace entreprise

 Les services RH peuvent faire parvenir tous les documents d'adhésion à chaque agent





Adhésion par bulletin papier (procédure classique)

- Disponible dans le dossier d'adhésion communiqué lors des réunions et des permanences et en agence.
- Dépôt directement en agence ou lors des permanences
- Envoi par courrier au siège de la mutuelle Prévifrance





La Mutuelle Prévifrance donne vie à son ours







Merci de votre attention et à bientôt près de chez vous et sur previfrance.fr





